

MOBILITÉ ÉTUDIANTE

Double diplôme franco-allemand | Mannheim

Partir en mobilité à l'étranger implique des **démarches** :



Elles doivent s'effectuer auprès : de l'Université Toulouse Capitole, de l'Université partenaire, des institutions du pays d'accueil.

Pour toute information complémentaire, [consultez le site de l'ESL](#).

DÉMARCHE À EFFECTUER **AVANT** MA MOBILITÉ

Quoi ?	Auprès de qui ?
<input type="checkbox"/> Assister à la réunion sur la mobilité avec mon responsable pédagogique.	
<input type="checkbox"/> M'assurer d'avoir reçu l'affectation définitive à l'Université partenaire.	
<input type="checkbox"/> En avril / mai : constituer mon Dossier social étudiant.	
<input type="checkbox"/> En avril / mai : remplir le learning agreement reprenant l'ensemble des enseignements suivis dans l'université d'accueil.	
<input type="checkbox"/> Signer et faire signer le learning agreement par votre responsable pédagogique et l'université d'accueil.  Le document complet et signé par les 3 parties doit être remis au responsable administratif avant les vacances d'été.	
<input type="checkbox"/> Juin / juillet : Procéder à votre réinscription administrative à l'UT Capitole.	
<input type="checkbox"/> Après l'annonce des nominations, effectuer au plus vite les démarches demandées par l'Université d'accueil	
<input type="checkbox"/> Consulter, imprimer et envoyer tous les documents demandés dans le cadre de l'aide à la mobilité	

DÉMARCHE À EFFECTUER **PENDANT** MA MOBILITÉ

Quoi ?

Auprès de qui ?

Faire signer l'attestation de début d'études par le service des relations internationales.



Renvoyer l'attestation de début d'études visée par l'université d'accueil au gestionnaire des aides à la mobilité.

 Veillez à ce que les dates, tampon de l'université d'accueil et la signature y figurent, et conservez l'original. Si des modifications étaient apportées à votre learning agreement, informez vos responsables administratifs et pédagogiques.



Si je souhaite poursuivre mes études en Master, j'envoie mes candidatures.

-

DÉMARCHE À EFFECTUER **APRÈS** MA MOBILITÉ

Quoi ?

Auprès de qui ?

Envoyez l'attestation de fin de séjour.

 Veillez à ce que les dates, tampon de l'université d'accueil et la signature y figurent, et conservez l'original.



LIENS UTILES

Réinscription UT Capitole

Téléchargement Learning Agreement

Logement en résidence universitaire

ameli.fr : études à l'étranger

Informations candidats Universität Mannheim

Aide à la mobilité UT Capitole

Informations Inscriptions consulaires

Inscriptions en Master : e-candidatures

Inscriptions en Master : Mon Master

CONTACTS

Responsable Administratif

Nicolas Otero
(nicolas.otero@ut-capitole.fr)

Responsable Pédagogique

Aurore Gaillet
(aurore.gaillet@ut-capitole.fr)

Gestionnaire des aides à la mobilité

bourses.international@ut-capitole.fr

Coordinateur Université de Mannheim

Elisa Berdica
(international@jura.uni-mannheim.de)

Demandes ne concernant pas la mobilité

Consulter le site web de l'UT Capitole